

PLANNING DES INSCRIPTIONS EN CLASSE DE SECONDE

Lycée Général et
Technologique Montgérald
0596 74 94 00

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 se dérouleront comme
suit **de 08h00 à 12h30** :

Inscription sur place (formalité obligatoire)

Date	Etablissement d'origine
Mercredi 03 juillet 2024	Collège du Marin
Jeudi 04 juillet 2024	Collège du Vauclin / Collège de Sainte-Anne
Vendredi 05 juillet 2024	Collège de Rivière-Pilote
Lundi 08 juillet 2024	Collège de Sainte-Luce & Autres établissements
Mardi 27 aout 2024	<u>Retardataires</u>

❖ La présence d'un responsable légal, muni de sa pièce d'identité est obligatoire.

La demande de bourse est, elle aussi, à faire en ligne via votre compte Educonnet.

Pièces à ramener sur place :

- ☐ Copie de la carte d'identité de l'élève
- ☐ Copie du livret de famille (pages des parents et de l'élève)
- ☐ Photocopie des 3 bulletins de 3^{ème}
- ☐ Fiche d'informations jointe complétée et signée.
- ☐ Exéat (à récupérer dans l'établissement d'origine) + Avis d'affectation
- ☐ 5 photos d'identité (non scannées), présentation correcte, et découpées, datant de 3 mois, AVEC nom et prénom de l'élève au dos
- ☐ Attestation d'assurance valable pour l'année scolaire 2024-2025
- ☐ Prévoir 10€ pour le badge de la demi-pension (prévoir l'appoint)
- ☐ Prévoir 5€ pour l'adhésion à la Maison des lycéens (chèque à l'ordre de MDL du Lycée Montgérald, ou espèces)
- ☐ RIB du représentant légal



Il est important de respecter les dates et heures prévues au calendrier.
Aucune inscription ne sera enregistrée si toutes les pièces demandées ne sont pas fournies.

L'établissement ne fait pas de photocopies.